



EGYPT 2024

43rd World Scout Conference
Conférence Mondiale du Scoutisme
المؤتمر الكشفي العالمي الـ

DOCUMENT

8

Stratégie pour les événements de l'OMMS

Document de référence pour le projet de résolution 2024-F

Par le Comité Mondial du Scoutisme



SCOUTS
Creating a Better World

Stratégie pour les événements de l'OMMS

Ce document de Conférence présente les progrès réalisés lors de la période triennale par rapport à la résolution de Conférence 2021-09 au sujet des événements scouts dans le monde moderne, et propose une stratégie pour les événements de l'OMMS pour une gestion solide des événements, des responsabilités claires et une gestion efficace des attentes. La stratégie vise à garantir des événements plus sûrs, durables et positifs pour les participants, en favorisant la confiance entre les Organisations Membres et les hôtes tout en améliorant l'expertise disponible pour la préparation et la réalisation des événements.

Proposition de Conférence :	Projet de résolution 2024-F
Document connexe :	Document de Conférence 4A
Contact :	Jacob Murray jmurray@scout.org

Table des matières

1. Introduction	2
2. Informations de référence pour la stratégie pour les événements de l'OMMS	2
2.1 Situation actuelle des événements de l'OMMS	2
2.2 Documents de base de la stratégie pour les événements de l'OMMS	4
2.2.1 Rapport du projet sur l'innovation des événements mondiaux	4
2.2.2 Rapport du panel d'examen du 25 ^e Jamboree Scout Mondial	4
3. Stratégie pour les événements de l'OMMS	6
3.1. Champ de la stratégie	6
3.2. Objectifs proposés pour la stratégie pour les événements de l'OMMS	6
1. Pour renforcer les structures organisationnelles et de responsabilité des événements de l'OMMS	6
2. Pour développer un cadre de gestion des risques – passer à un modèle de « confiance et vérification »	7
3. Pour améliorer les opérations de préparation, réalisation, évaluation et transfert de connaissance des événements	8
4. Pour mettre sur pied un cadre complet d'évaluation de la sécurité et des site pour les événements de l'OMMS	9
5. Pour prioriser la durabilité dans le domaine de l'environnement lors de la préparation, la tenue et l'évaluation des événements	9
3.3. Évaluation des ressources nécessaires pour la stratégie pour les événements de l'OMMS	9
4. Démarche d'élaboration de la stratégie pour les événements de l'OMMS	10
4.1. Phase de planification	10
4.2. Phase de révision par les parties prenantes	10
4.3. Phase de la Conférence	11
4.4. Phase de mise en œuvre	11

Langues

Les langues officielles de l'OMMS sont l'anglais et le français. Le Bureau Mondial du Scoutisme fera en sorte que tous les documents de la Conférence soient disponibles dans les deux langues. Dans la mesure du possible, le Bureau Mondial du Scoutisme essaiera de les rendre également disponibles en arabe et en espagnol. En cas de conflit résultant de l'interprétation de ce document de Conférence ou de tout autre document officiel de l'OMMS, le texte en anglais prévaudra.

1. Introduction

Superviser l'organisation des événements scouts mondiaux est l'une des fonctions de base du Comité Mondial du Scoutisme, avec l'appui du Bureau Mondial du Scoutisme. Ces deux fonctions sont définies dans la Constitution de l'OMMS.

Avec l'évolution des attentes et des normes pour les événements scouts mondiaux et régionaux ces dernières décennies, la Conférence Mondiale du Scoutisme a demandé, en 2021, au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme d'apporter aux hôtes un ensemble de conseils exhaustifs sur la gestion de perturbations inattendues de grande ampleur, telles que les reports ou les annulations. Ces conseils devaient inclure un ensemble d'outils portant sur les aspects techniques, financiers, juridiques et organisationnels pour assurer la stabilité financière et atténuer les impacts potentiels. La résolution visait également à préparer les événements scouts pour la décennie à venir, en mettant l'accent sur la santé publique et le partage de risques équitable entre les hôtes et les Organisations Membres participantes.

Ces demandes ont découlé sur plusieurs projets, dont le projet du plan triennal mondial 2021-2024 sur l'innovation des événements mondiaux. Ce projet a abouti sur un ensemble exhaustif de recommandations conçues pour garantir que tous les événements futurs de l'OMMS soient sûrs, inclusifs et durables, notamment dans les domaines de la préparation, du rapport coût-efficacité, de la gestion des risques, de l'accessibilité, de la participation numérique, de la durabilité environnementale, de l'accréditation des sites et de l'alignement entre différents événements.

De plus, en réponse aux problèmes liés à la préparation et la réalisation du 25^e Jamboree Scout Mondial en août 2023, le Comité Mondial du Scoutisme a mis sur pied un panel d'examen indépendant, composé de Scouts et de personnes externes disposant d'une expertise dans le domaine des événements à grande échelle, chargé de procéder à une analyse en profondeur de l'événement et de rédiger un rapport complet contenant des enseignements à tirer et des recommandations.

Conformément à ces recommandations, l'OMMS prendra des mesures stratégiques pour améliorer ses pratiques en matière de supervision et de gestion pour les événements de l'OMMS, et ce grâce à la stratégie pour les événements de l'OMMS.

La stratégie pour les événements de l'OMMS se concentre sur l'amélioration des cadres organisationnels, la responsabilité, la gestion des risques et les processus opérationnels. Elle a pour objectif d'élever la qualité, la protection et l'impact des événements tout en proposant une expérience positive pour les participants et les hôtes. De plus, elle met en avant les rôles des événements qui sont de favoriser l'amitié internationale et de servir des objectifs clairs et plein de sens grâce à leurs programmes et aux expériences qu'ils proposent.

2. Informations de référence pour la stratégie pour les événements de l'OMMS

2.1 Situation actuelle des événements de l'OMMS

Les événements de l'OMMS, en particulier ceux pour les jeunes tels que les Jamboree ou Moot Scouts Mondiaux et Régionaux, jouent depuis longtemps un rôle crucial pour la croissance et l'unité du Mouvement Scout. Ils servent de plateforme pour le développement du programme, encouragent le leadership des jeunes et favorisent la coopération internationale. Depuis quelques décennies, ces événements attirent de plus en plus de participants, ce qui témoigne de leur qualité et de la demande croissante pour les services qu'ils rendent, en soulignant un changement dans les normes et les attentes autour de leur organisation. L'accent qui est de plus en plus mis sur la protection, la sécurité, les risques, les inquiétudes environnementales et l'accessibilité nécessite à la fois d'adopter de nouvelles approches de la préparation et la réalisation des événements et de faire évoluer les responsabilités entre l'OMMS, l'hôte et les délégations des Organisations Membres.

Encouragés par la reconnaissance de ces développements par la Conférence Mondiale du Scoutisme et par la demande de cette dernière de continuer à innover et développer les événements de l'OMMS, le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme ont entamé une première analyse exhaustive des structures organisationnelles et de responsabilité, de la gestion des risques, de la planification opérationnelle des événements et de la gestion des connaissances, de la sécurité et de l'évaluation des lieux ainsi que de la durabilité dans le domaine de l'environnement.

Depuis 2017, un certain nombre d'améliorations ont déjà été apportées à la planification et la réalisation des événements de l'OMMS, comme vous le verrez ci-dessous.



Code de conduite – Appels d'offres pour les événements *Avril 2018*

Ce document souligne l'engagement du Scoutisme Mondial à respecter les normes éthiques les plus strictes pendant la phase d'appel d'offre. Il a été rédigé pour clarifier les comportements attendus et garantir l'adhésion aux principes d'égalité, de traitement juste, de non-discrimination et de transparence.



Lignes directrices pour l'accueil d'événements mondiaux *Juin 2018*

Un ensemble d'exigences a été établi pour les hôtes des Jamboree et des Moot Scouts Mondiaux, en prenant compte de la Constitution de l'OMMS, des résolutions de Conférence, des décisions du Comité Mondial du Scoutisme et d'expériences d'événements antérieurs, assurant la conformité et la planification en toute connaissance de cause.



Révision des accords avec les organisations d'accueil *2021*

La pratique de signer des protocoles d'entente avec les hôtes des événements mondiaux a cédé la place à la signature d'accords avec les organisations d'accueil. Leur contenu a été consolidé afin d'en faire des documents exhaustifs qui définissent clairement les exigences opérationnelles pour les hôtes et le soutien offert par l'OMMS. Les accords comprennent maintenant des engagements en matière de durabilité dans le domaine de l'environnement, vis-à-vis d'À l'abri de la maltraitance et pour la gestion des risques.



Lignes directrices pour l'organisation d'événements durables *Avril 2021*

Ces lignes directrices ont été rédigées pour expliquer comment organiser des événements plus durables à petite et à grande échelle au sein du Mouvement Scout.



Événements scouts dans le monde moderne *Août 2021*

La résolution de Conférence 2021-09 reconnaît les défis et les risques auxquels font face les hôtes et les Organisations Membres dans la réalité du monde moderne. Elle demande au Comité Mondial du Scoutisme de proposer des conseils et des outils pour gérer les risques et les perturbations et pour assurer la stabilité financière.



Lignes directrices d'À l'abri de la maltraitance pour les événements *Mai 2022*

Ces lignes directrices expliquent comment mettre en place un cadre pour À l'abri de la maltraitance lors des événements mondiaux et régionaux. Avec des exemples, des cas d'étude et différentes ressources, les équipes d'accueil disposent de tout ce qu'il faut pour une préparation optimale et pour offrir un événement scout sûr.



Améliorer la démarche de candidature à l'accueil des événements *2022*

De nouvelles exigences ont été ajoutées à la démarche d'appel d'offre et de candidature à l'accueil d'événements de l'OMMS. Les ajouts comprennent une évaluation GSAT en personne selon le GSAT 3.0 pour veiller à ce que l'organisation soit en règle en matière de rapport annuel à l'OMMS et en accord avec les lignes directrices pour les événements de l'OMMS et pour l'organisation d'événements durables, avec le code de conduite pour les appels d'offres et avec l'accord pour l'organisation d'accueil.



Révisions des concepts des événements *2023*

Des examens des concepts de différents événements de l'OMMS ont été réalisés, la plus notable étant celle de JOTA-JOTI. <Cela a inspiré l'objectif d'utiliser JOTA-JOTI pour amplifier la participation des Scouts, avec l'accent sur la compréhension interculturelle et l'unité entre tous les jeunes. Les stratégies pour y parvenir comprennent la sensibilisation de communautés non desservies, l'accessibilité de l'événement et la coopération avec des partenaires éducatifs qui partagent la vision du Scoutisme.

En 2023, il est devenu clair que nombre d'enseignements et de recommandation pouvaient être tirés du 25^e Jamboree Mondial du Scoutisme. Cela a mené à la rédaction d'un rapport complet sur la préparation et la tenue de l'événement par un panel d'expert indépendant, après leur analyse détaillée de l'événement.

Le Comité Mondial du Scoutisme croit fermement que des événements de l'OMMS sûrs et réussis offrent des expériences internationales transformatrices aux jeunes, ce qui est crucial. C'est pourquoi le Comité propose la toute première stratégie pour les événements de l'OMMS afin de répondre de manière exhaustive aux besoins émergents pour les événements de l'OMMS.

2.2 Documents de base de la stratégie pour les événements de l'OMMS

2.2.1 Rapport du projet sur l'innovation des événements mondiaux

Dans le cadre du plan triennal mondial 2021-2024 et de la résolution de Conférence 2021-09, une équipe de projet a été mise sur pied par le Comité Mondial du Scoutisme en septembre 2022 pour examiner les événements de l'OMMS et envisager des innovations dans ce domaine. Cette équipe diverse représentant toutes les régions de l'OMMS s'est retrouvée régulièrement en ligne et en personne pour préparer leur analyse et leur rapport de recommandations. Ces recommandations se sont concentrées en particulier sur le Jamboree Scout Mondial, le Moot Scout Mondial, la Conférence Mondiale du Scoutisme et le Congrès Mondial de l'Éducation Scoute.

L'objectif principal de l'équipe de projet, qui a impliqué et consulté les Organisations Membres, était d'avancer des recommandations pour augmenter l'accès, l'accessibilité, l'impact, l'inclusion et la participation à ces événements.

Le rapport de l'équipe de projet présente une série de conclusions et de recommandations réparties en trois catégories :

- Concepts généraux
- Rapport coût-efficacité et solidarité
- Gestion des risques
- Accessibilité (inclure les individus souffrant de handicaps, provenant de minorités, promouvoir le leadership des jeunes et la diversité dans les pays d'accueil)
- Participation numérique
- Durabilité environnementale
- Accréditation des sites
- Œuvrer pour la paix
- Alignement entre les événements mondiaux et régionaux
- Formats des événements

Rapport de projet sur l'innovation des événements mondiaux

2.2.2 Rapport du panel d'examen du 25^e Jamboree Scout Mondial

Après le 25^e Jamboree Scout Mondial en Corée, un panel d'expert a [rapidement été mis sur pied](#) pour mener un examen indépendant détaillé de la préparation et la réalisation de l'événement. Compter sur un mélange de perspectives internes et externes au Scoutisme a permis au panel d'analyser les problèmes associés au Jamboree et de tirer une série d'enseignements et de recommandations pour améliorer la planification, la supervision et la réalisation des futurs événements scouts mondiaux.

Le rapport du panel d'examen a présenté les recommandations principales suivantes :

- Clarifier les rôles et les responsabilités des organes constitutionnels de l'OMMS et des hôtes d'événements, en mettant l'accent sur la responsabilité du Comité Mondial du Scoutisme comme propriétaire des événement scouts mondiaux pour les jeunes, mais aussi sa responsabilité dans leur organisation et leur réalisation.

- Renforcer le mandat du Comité Mondial du Scoutisme et du Bureau Mondial du Scoutisme en matière de supervision et de soutien à la préparation et la réalisation des événements scouts mondiaux.
- Améliorer la planification de la gestion des risques et la préparation contre toutes les éventualités du côté de l'OMMS mais aussi pour les hôtes et, ensemble, garantir une préparation solide des événements.
- Mettre en place des processus pour des révisions ou des audits par les pairs et ainsi accéder à une gamme d'expertise pour aider le Comité Mondial du Scoutisme, le Bureau Mondial du Scoutisme et les hôtes lors de la préparation et la tenue des événements.
- Renforcer les accords avec les hôtes pour y inclure des critères contraignants et établir un cadre pour gérer les attentes des gouvernements et leur implication, pour garantir que les communications de l'hôte respectent les langues officielles de l'OMMS et pour développer des stratégies complètes de communication et de gestion de crise.

Rapport du panel d'examen du 25^e Jamboree
Scout Mondial

3. Stratégie pour les événements de l'OMMS

Avec les dynamiques globales en constante évolution, l'OMMS et les hôtes sont confrontés à des défis complexes et interconnectés au moment d'organiser des événements scouts mondiaux et régionaux. Les événements sont cruciaux pour la mise en œuvre du programme, mais les attentes à leur égard changent et les risques augmentent. Il faut d'urgence mettre en place un système solide de gestion des événements, pour définir des responsabilités claires et gérer efficacement les attentes. Cela implique d'apprendre des expériences passées et de mettre en œuvre des stratégies pour améliorer la gestion des événements dans l'ensemble de l'OMMS.

3.1. Champ de la stratégie

Le champ d'application de la stratégie pour les événements de l'OMMS sera dans un premier temps les événements scouts mondiaux tels que le Jamboree Scout Mondial, le Moot Scout Mondial, la Conférence Mondiale du Scoutisme et le Congrès Mondial de l'Éducation Scout. Après les Conférences Régionales du Scoutisme en 2025, le champ d'application de la stratégie s'étendra aux événements scouts régionaux.

3.2. Objectifs proposés pour la stratégie pour les événements de l'OMMS

Vous trouverez ci-dessous un premier ensemble d'objectifs proposés pour la stratégie pour les événements de l'OMMS. Ces objectifs visent à donner aux Organisations Membres un aperçu du contenu de la stratégie, toujours en développement. Ce contenu ne doit pas être considéré comme un projet final ni limiter le champ d'application potentiel.

Après une analyse des parties prenantes en avril et en mai, un ensemble d'objectifs finaux et la stratégie pour les événements de l'OMMS complète seront proposés et présentés via une mise à jour de ce document de Conférence 8 au début du mois de juin 2024. La version à venir en juin 2024 sera la proposition finale du Comité Mondial du Scoutisme à la 43^e Conférence Mondiale du Scoutisme qui devra l'examiner.

1. Pour renforcer les structures organisationnelles et de responsabilité des événements de l'OMMS

1.1. Structures organisationnelles et de responsabilité lors des appels d'offre, de la planification, la préparation et la réalisation (pendant l'événement)

Mesures à prendre :

- Définir les rôles des parties prenantes et renforcer le partenariat entre l'hôte et l'OMMS, notamment les structures de gouvernance et financières.
- Améliorer la supervision à l'aide d'équipes de révision de l'OMMS et garantir une communication et des structures de frais de participation transparentes.
- Établir des directives et des limites claires vis-à-vis de l'implication du gouvernement.
- Finaliser et homogénéiser les critères des appels d'offre et d'accueil, en veillant à fournir des directives claires pour les futurs événements ainsi que des systèmes de responsabilité pour les Organisations Membres et leurs délégations.
- Mettre en place des cadres de gouvernance pour une gestion efficace des événements, en mettant l'accent sur la transparence et le leadership des jeunes.

1.2. Mettre à jour les conditions pour proposer sa candidature à l'accueil d'événements, les accords avec l'organisation d'accueil et les lignes directrices.

Mesures à prendre :

- Rendre les accords avec les organisations d'accueil plus clairs et transparents, définir des échéanciers non-négociables pour certains éléments et aspects essentiels de l'événement et établir un cadre légal clair.
- Créer et faire respecter des exigences de base minimales dans les accords avec l'organisation d'accueil, notamment des échéances dont le respect ou non entraîne une décision nette du Comité Mondial du Scoutisme sur la tenue ou l'annulation de l'événement, sur la base d'évaluations globales de l'état de préparation.
- Définir clairement le pouvoir et les responsabilités du Bureau Mondial du Scoutisme et du Comité Mondial du Scoutisme dans les accords avec l'organisation d'accueil, pour garantir un alignement sur les changements dans les exigences et les lignes directrices pour l'organisation d'événements.
- Mettre en œuvre une démarche de vérification indépendante des informations des candidats à l'accueil d'événements et des sites qu'ils proposent, en mettant l'accent sur les risques climatiques, la durabilité, la diversité, et les infrastructures pour la préparation d'un événement.

- *Faire respecter des critères minimum pour les lieux, des normes générale mais aussi vis-à-vis de l'état de préparation, en précisant les conséquences en cas de non-respect, et adapter les lignes directrices pour aider à la préparation et la réalisation d'événements divers et durables.*

1.3. Améliorer la supervision et le soutien aux événements de l'OMMS de la part du Bureau Mondial du Scoutisme et du Comité Mondial du Scoutisme

Mesures à prendre :

- *Attribuer au Bureau Mondial du Scoutisme la coresponsabilité de l'organisation des événements, axée sur le respect des grandes échéances, grâce à davantage de supervision et de ressources.*
- *Améliorer l'offre de conseils, le suivi et la gestion des risques pour tous les aspects de l'organisation d'un événement, y compris en matière d'infrastructures et de finances, afin de garantir une bonne préparation face aux crises et une réponse efficace à celles-ci.*
- *Mettre sur pied un équipe de révision et de consultation pour apporter de l'aide en matière de supervision et de contrôle de manière indépendante et encourager les échanges entre pairs pour améliorer la capacité organisationnelle.*
- *Améliorer la transparence financière et garantir un accès libre aux documents concernant la gestion de l'événement, promouvoir la clarté et la responsabilité.*
- *Créer des ressources en matière de compétence culturelle, centraliser les tâches pour optimiser le partage des connaissances et mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation complets pour garantir le succès des événements et faciliter les interventions nécessaires.*

1.4. Renforcer la gestion budgétaire et financière ainsi que les programmes de solidarité.

Mesures à prendre :

- *Explorer l'idée d'une structure de frais de participation forfaitaire et augmenter le financement solidaire minimum de 2,5% à 10% pour augmenter le soutien aux initiatives solidaires.*
- *Mettre en place et mettre à jour des lignes directrices de l'OMMS pour l'allocation des profits et garantir que les programmes solidaires aident en particulier les pays des catégories A et B.*
- *Améliorer la transparence financière avec une révision des lignes directrices et des accords avec les organisations d'accueil pour mieux appuyer l'organisation des événements et les opérations de solidarité.*
- *Encourager la coopération avec des sponsors tiers et explorer des opportunités globales pour accélérer les efforts de solidarité.*

2. Pour développer un cadre de gestion des risques – passer à un modèle de « confiance et vérification »

2.1. Établir une démarche de gestion des risques solide qui surveille les signes avant-coureurs de risques.

Mesures à prendre :

- *Standardiser la gestion des risques pour les événements à l'aide d'un registre des risques et de plans de gestion des risques diffusés à grande échelle dans les langues officielles de l'OMMS, notamment une stratégie de communication de crise claire et une couverture assurance obligatoire vis-à-vis des risques majeurs potentiels pour les événements.*
- *Mettre en place une structure complète encadrant la santé et la sécurité, supervisée par une équipe dédiée chargée de réaliser des évaluations de sécurité quotidiennes et disposant des moyens de fermer le site si besoin.*
- *Introduire une démarche transparente pour gérer les retards, reports ou annulations d'événements, en veillant à ce que les hôtes disposent d'un plan de gestion des risques solide avant de signer l'accord avec l'organisation d'accueil.*
- *Offrir du soutien structuré aux hôtes par le biais du Bureau Mondial du Scoutisme, en identifiant les améliorations nécessaires à la réalisation des événements, et augmenter les capacités du Bureau Mondial du Scoutisme à l'aide de professionnels et de bénévoles chargés des tâches de gestion des risques.*
- *Renforcer l'équipe de bénévoles de l'OMMS le plus tôt possible dans les phases de préparation afin de garantir un suivi, une atténuation et une gestion des risques détaillés.*

2.2. Préparation, gestion et réaction aux crises

Mesures à prendre :

- *Élaborer des plans de gestion de crise exhaustifs avec les hôtes, qui décrivent des protocoles et mettent sur pied une équipe dédiée avec des rôles clairs pour la prise de décision et la communication.*
- *Créer et appliquer des stratégies de communication efficaces pour un partage d'information rapide avec les parties prenantes, associées à des formations et des exercices de simulation réguliers pour être mieux préparés.*
- *Entamer des démarches de suivi et d'évaluation continues des processus de crise afin de garantir leur efficacité et leur amélioration dynamique.*
- *Encourager la coopération avec les autorités et organisations locales pour synchroniser la réponse aux crises et renforcer la résilience.*

2.3. À l'abri de la maltraitance

Mesures à prendre :

- *Renforcer et faire appliquer les normes d'À l'abri de la maltraitance, y compris la nomination des points de contact et des coresponsables d'À l'abri de la maltraitance par les hôtes pour la gestion des processus.*

- *Aligner le respect d'À l'abri de la maltraitance et les procédures de signalement sur les lois locales et nationales ; l'Organisation Membre d'accueil désigne des homologues locaux chargés de la sécurité et élabore des stratégies pour l'application d'À l'abri de la maltraitance.*
- *Imposer des formations, des approbations officielles et des vérifications d'antécédents dans le domaine d'À l'abri de la maltraitance pour tous les bénévoles adultes, avec des initiations obligatoires et des formations de sensibilisation pour tous les fournisseurs de service, services d'urgence et invités VIP.*
- *Mettre sur pied une équipe dédiée à la mise en œuvre et au suivi des pratiques d'À l'abri de la maltraitance, avec des rôles et des responsabilités claires.*

3. Pour améliorer les opérations de préparation, réalisation, évaluation et transfert de connaissance des événements

3.1. Gestion de projet

Mesures à prendre :

- *Adopter et faire appliquer une approche de la gestion de projet structurée au sein des équipes de responsables de l'hôte, qui couvre tous les aspects depuis la planification des phases critiques jusqu'à la planification commerciale et des risques.*
- *Assurer la mise en place d'une structure organisationnelle normalisée, avec des rôles et responsabilités claires ainsi qu'un processus de gestion du changement solide.*
- *Garantir des conditions claires au sujet de l'implication des équipes internationales lors de la phase de préparation (appel à candidatures, calendrier, nombre minimum à différents niveaux de l'organisation).*
- *Intégrer des équipes de révision de l'OMMS dans la planification opérationnelle de l'hôte, pour améliorer la supervision, les rapports de progression et favoriser la coopération avec les futurs hôtes d'événements.*

3.2. Soutien et communication avec les délégations

Mesures à prendre :

- *Établir des échéances de préparation détaillées pour les responsables de délégation afin de leur faciliter la préparation grâce à des échéances et exigences claires.*
- *Maintenir une communication consistante et transparente avec les délégations pour garantir qu'elles soient au courant des développements et des informations importantes de l'événement, ainsi qu'apporter de la clarté sur les rôles dans la communication de crise.*
- *Adopter l'anglais comme langue principale de communication de l'événement afin de garantir la compréhension de tous les participants et parties prenantes ; y associer des protocoles pour les exigences en matière de langues et des normes pour l'affichage.*
- *Offrir des programmes de formation ciblés pour les responsables de délégation afin de leur apporter les compétences nécessaires pour préparer leur gestion de l'événement.*
- *Promouvoir des initiatives qui permettraient aux participants de réduire les coûts de l'événement, pour davantage d'accessibilité et d'inclusion.*

3.3. Programme

Mesures à prendre :

- *Définir des exigences minimales en matière de programme, alignées sur les principes de la Méthode Scoute et du Programme des jeunes de l'OMMS ainsi que sur les politiques des Adultes dans le Scoutisme et d'À l'abri de la maltraitance.*
- *Intégrer la construction de la paix et des activités de dialogue pour améliorer la compréhension interculturelle et les capacités de résolution de conflits des participants.*

3.4. Participation numérique

Mesures à prendre :

- *Créer des lignes directrices pour la participation numérique contenant des bonnes pratiques pour l'utilisation d'outils numériques afin d'améliorer l'expérience des participants.*
- *Lancer une plateforme unifiée pour les événements, qui centralisera la communication, l'échange d'information et les activités interactives.*

3.5. Gestion et transfert des connaissances

Mesures à prendre :

- *Élargir le réseau d'organisations qui collaborent afin d'améliorer le partage de connaissances et les partenariats, les échanges de meilleures pratiques et les idées.*
- *Mener des initiatives de transfert de connaissances pour faire circuler les informations et l'expertise entre les organisateurs, les bénévoles et les parties prenantes.*
- *Consolider les éléments critiques de la planification tels que les registres de risques et la documentation de l'événement, en offrant aux hôtes des événements futurs des ressources essentielles et des connaissances.*

4. Pour mettre sur pied un cadre complet d'évaluation de la sécurité et des site pour les événements de l'OMMS

4.1. Évaluation, préparation et test du site

Mesures à prendre :

- Créer un plan exhaustif d'évaluation et de test pour la préparation des sites, en mettant l'accent sur l'accessibilité, et inclure un « événement test » comme évaluation préliminaire.
- Collaborer entre le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme pour créer un cadre solide d'évaluation des sites, pour vérifier que les informations des candidats à l'accueil d'événements soient vérifiées indépendamment et le choix des sites soit justifié.
- Établir un groupe de gouvernance pour la supervision des infrastructures, procéder à des évaluations détaillées des sites, et intégrer des plans d'entretien avec des contrats de prestation de services spécifiques.
- Intégrer la considérations autour des infrastructures existantes, réaliser des tests géophysique et créer des plans de site détaillés avec l'accent mis sur l'accès, la sécurité et les procédures d'urgence.
- Adopter des exigences en matière d'infrastructures, finaliser les plans avec l'approbation du Bureau Mondial du Scoutisme et du Comité Mondial du Scoutisme et préparer la mise hors service des infrastructures après l'événement et la conformité en matière d'accessibilité.

4.2. Santé, sécurité et conformité

Mesures à prendre :

- Adopter une stratégie de gestion de sécurité complète, contenant notamment la formation d'une équipe spécialisée pour la sécurité du site, des évaluations quotidiennes et des rôles définis pour les bénévoles.
- Améliorer la sécurité en collaborant avec les entités gouvernementales, en fixant des protocoles pour les zones de spectacles et adhérer aux réglementations en matière de santé, en partenariat avec les services médicaux et d'assainissement.
- Introduire du soutien à la santé mentale et des politiques sur la consommation de substances pour veiller au bien-être des participants, et garantir que cela soit totalement intégré au centre opérationnel qui en supervisera la gestion.
- Prioriser la santé des participants en procédant à des tests de la qualité de l'eau et créer des plans rigoureux pour l'assainissement, l'accessibilité, la gestion du trafic et les infrastructures médicales.

5. Pour prioriser la durabilité dans le domaine de l'environnement lors de la préparation, la tenue et l'évaluation des événements

Mesures à prendre :

- Fixer des normes minimum en matière de durabilité environnementale afin de réduire l'impact des événements sur l'environnement, imposer aux hôtes de faire état régulièrement de leurs plans en matière de durabilité.
- Intégrer des cas d'études portant sur la durabilité dans le domaine de l'environnement à la formation de candidats potentiels à l'accueil d'événements et les prier d'inclure des propositions détaillées en matière de durabilité dans leurs candidatures.
- Promouvoir des mécanismes de compensation des émissions carbone de qualité pour que les hôtes compensent les émissions de l'événement, et offrir du soutien ciblé et des conseils pour améliorer les efforts en matière de durabilité de ces derniers.
- Établir un cadre de suivi de l'efficacité des initiatives environnementales des événements, aligné sur la stratégie pour l'impact climatique de l'OMMS, et assurer la responsabilité et l'amélioration continue.
- Encourager la coopération entre les hôtes des événements et les partenaires du Scoutisme Mondial pour intégrer des initiatives environnementales ambitieuses dans les préparations des événements.

3.3. Évaluation des ressources nécessaires pour la stratégie pour les événements de l'OMMS

Le Bureau Mondial du Scoutisme procédera à une évaluation des ressources nécessaires pour la stratégie pour les événements de l'OMMS. Les détails de cette évaluation seront communiqués aux Organisations Membres par la diffusion du projet final de stratégie en juin 2024, avec une mise à jour de ce [document de Conférence 8](#).

4. Démarche d'élaboration de la stratégie pour les événements de l'OMMS

Le Comité Mondial du Scoutisme a approuvé le calendrier d'élaboration de la stratégie pour les événements de l'OMMS. Les phases et les échéances décidées pour l'élaboration de la stratégie pour les événements de l'OMMS sont expliquées ci-dessous.

4.1. Phase de planification

Pendant cette phase initiale, l'équipe de projet a créé un premier projet de la stratégie pour les événements de l'OMMS contenant son but, sa portée et son public cible. Elle a également décidé de la démarche d'élaboration et de l'expertise nécessaire pour formuler les objectifs.

Étapes de la phase de planification	Période	Tâche
Conceptualisation	Fin du mois de février 2024	Pendant la phase de conceptualisation de la stratégie pour les événements de l'OMMS, l'équipe de projet désignée a défini le but, la portée et le public cible de la stratégie. Elle a également décidé de la démarche d'élaboration, en réfléchissant notamment à l'expertise nécessaire pour rédiger la stratégie.
Analyse	Février – mars 2024	<p>Pendant la phase d'analyse, les recommandations de différentes sources ont été rassemblées et organisées. Cela comprenait des recommandations du rapport du panel d'examen du 25^e Jamboree Scout Mondial, des recommandations du projet sur l'innovation des événements scouts mondiaux et les évaluations internes récentes des événements scouts mondiaux et régionaux.</p> <p>Les données ont été rassemblées en catégories pour former la structure de la stratégie pour les événements de l'OMMS et pour rédiger le premier ensemble d'objectifs proposés pour la stratégie.</p>

4.2. Phase de révision par les parties prenantes

Le premier projet d'objectifs stratégiques pour la stratégie pour les événements de l'OMMS se trouve dans la section 3 de ce document. Il a été partagé avec plusieurs parties prenantes, notamment des Organisations Membres, afin que celles-ci la passent en revue et donnent leurs opinions, aussi largement que possible. L'élaboration se poursuit ensuite avant qu'un projet final soit approuvé par le Comité Mondial du Scoutisme afin d'être examiné par la Conférence.

Étapes de la phase de consultation	Période	Tâche
Consultation des parties prenantes	Mars – avril 2024	Le projet initial de la stratégie pour les événements de l'OMMS, dont le résumé est inclus à ce document au point 3.2, fera l'objet de discussions additionnelles de la part de plusieurs parties prenantes. Parmi ces parties prenantes se trouvent le Comité Mondial du Scoutisme, le Bureau Mondial du Scoutisme, des bénévoles clés des événements scouts mondiaux, le domaine de travail sur les événements mondiaux, les hôtes des événements scout mondiaux actuels et futurs ainsi que des experts externes. Cette démarche collaborative garantira que l'on tienne compte de

		différentes perspectives afin d'améliorer l'efficacité de la stratégie et l'inclusion pour celle-ci.
Contributions des Organisations Membres	Mi-avril à fin avril 2024	Le projet initial de la stratégie pour les événements de l'OMMS est publié dans le document Conférence 8, le 17 avril 2024. Les Organisations Membres peuvent partager leurs avis généraux sur la stratégie avec l'équipe de projet par email à jmurray@scout.org .
Compilation des avis	Avril – mai 2024	Pendant cette phase, le groupe de projet de la stratégie pour les événements de l'OMMS rassemblera tous les retours reçus et mettre la stratégie à jour.
Approbation du Comité Mondial du Scoutisme	Mai 2024	Le Comité Mondial du Scoutisme examinera la mise à jour de la stratégie pour les événements de l'OMMS et approuvera l'ensemble d'objectifs final à proposer à la 43e Conférence Mondiale du Scoutisme.

4.3. Phase de la Conférence

Le projet final de stratégie pour les événements de l'OMMS sera communiqué à toutes les Organisations Membres par une mise à jour de ce [document de Conférence 8](#) au début du mois de juin 2024. Cela lancera la phase de consultation officielle des Organisations Membres au sujet de la proposition officielle de la stratégie à la Conférence.

Étapes de la phase d'approbation	Période	Tâche
Contributions des Organisations Membres	Juin – août 2024	Les Organisations Membres pourront découvrir la proposition de stratégie pour les événements de l'OMMS dans ce document de Conférence 8 (mise à jour prévue pour le début du mois de juin 2024). Un webinaire prévu le 30 juin 2024 explorera davantage la proposition et donnera aux Organisations Membres l'occasion de poser leurs questions et d'apporter leurs perspectives. Lors de la Conférence, une table ronde en plénière aura lieu le 20 août 2024. Celle-ci sera suivie de discussions de groupe au sujet de la stratégie pour les événements de l'OMMS, avant la séance de vote de la Conférence.
Compilation des avis	Juin – août 2024	Le groupe de projet rassemblera tous les avis reçus avant et pendant la Conférence. Ces retours compilés au niveau opérationnel seront partagés avec le nouveau Comité Mondial du Scoutisme comme référence à utiliser pendant la phase de mise en œuvre.
Approbation par la Conférence	Pendant la Conférence	La proposition de stratégie pour les événements de l'OMMS sera examinée par la Conférence par le biais du projet de résolution 2024-F contenu dans le document de Conférence 4A .

4.4. Phase de mise en œuvre

Après la 43^e Conférence Mondiale du Scoutisme, nous entamerons la mise en œuvre de la stratégie pour les événements de l'OMMS. La stratégie sera intégrée au plan triennal mondial 2024-2027 et au plan opérationnel directeur du Bureau Mondial du Scoutisme. Elle sera alignée sur et contribuera à la mise en œuvre de la stratégie pour le Scoutisme.

La mise en œuvre visera dans un premier temps les événements scouts mondiaux, avec le Moot Scout Mondial de 2025 et le Jamboree Scout Mondial 2027 comme jalons importants. Cela impliquera d'établir des mécanismes, des approches et des systèmes alignés sur les calendriers de préparation actuels des

événements. Une collaboration étroite avec les hôtes de ces événements permettra d'éviter les perturbations de la préparation en cours.

Tandis que nous mettons en place des mécanismes clés pour les événements scouts mondiaux, les Régions seront consultées et des décisions seront prises lors des Conférences Régionales en 2025. Après les Conférences Régionales du Scoutisme, le champ d'application de la stratégie pour les événements de l'OMMS s'étendra aux événements scouts régionaux.